

Orléans → Vivre sa ville

CIRCULATION ■ Les riverains ont tenté de se positionner, hier soir, par rapport au futur plan d'aménagement

Vent de discorde rue des Murlins

Une réunion publique au sujet de la circulation dans la rue des Murlins s'est tenue, hier soir, à la salle Yves-Montand, où la municipalité est venue à la rencontre des habitants.

Thomas Hory

Au cours de la discussion, le ton est rapidement monté, tant les avis divergeaient. Les habitants ne sont pas parvenus à se mettre d'accord.

La tâche s'avère donc assez délicate pour la municipalité, représentée, hier soir, par Jean-Luc Poisson, adjoint au maire et responsable des déplacements et stationnements.

Une future rue à sens unique

La rue devrait passer en sens unique à partir du 1^{er} octobre 2019. Il s'agit d'un projet porté par le maire, Olivier Carré, à la suite des demandes effectuées par le collectif de la rue des Murlins depuis dix ans. Le but de cette opération est de désengorger la rue, qui subit un fort trafic, notamment aux heures de pointe. Jean-Luc



DOLÉANCES. Les riverains souhaitent une diminution du trafic et davantage de sécurité. PHOTO D'ARCHIVES ÉRIC MALOT

Poisson a également exprimé le souhait de faciliter l'accès au collège Jean-Pelletier de Saran, aux heures de rentrées et de sorties scolaires.

Des avis opposés

Malgré dix ans de lutte pour l'instauration d'un sens unique dans cette rue, les habitants ne sont pas tous d'accord. Certains craignent que la rue

devienne un « couloir de vitesse » pour les véhicules et demandent la mise en place d'obstacles, tels des chicanes ou des emplacements de stationnement. « Non ! Ce sont les obsta-

cles qui génèrent les embouteillages. Nous voulons une rue plus fluide », s'indignent d'autres.

Les habitants des rues avoisinantes ne sont guère plus favorables. Ils redou-

tent que les aménagements réalisés rue des Murlins aient une incidence négative sur les axes le long desquels ils vivent. De plus, le sens unique va contraindre quelques riverains à effectuer des détours, rallongeant ainsi leurs trajets quotidiens.

La mairie a annoncé que les lignes de bus continueront à circuler dans la rue et ce, dans les deux sens. Pour les habitants, ce n'est pas réellement une bonne nouvelle. Pour beaucoup, les poids lourds et transports en commun sont omniprésents dans la rue et représentent un danger pour les piétons et cyclistes. « Les bus montent très souvent sur le trottoir, et à vive allure. Je me suis déjà retrouvée face à un bus en sortant de chez moi, c'est dangereux », confiait une citadine, présente à la réunion, hier soir.

La municipalité a affirmé prendre en note les remarques de chacun. Néanmoins, la présentation des projets n'a pas vraiment convaincu la majorité des habitants, qui ont peiné, au cours de la soirée, à lire et comprendre les cartes projetées. ■

En soutien aux jeunes isolés



MANIFESTATION ■ « Un toit, une école, des papiers ! », « Jeunes à la rue, jeunes en danger, le 31 août, c'est le cauchemar ! » Voilà les slogans criés hier lors d'une manifestation organisée par le collectif de soutien aux jeunes isolés étrangers du Loiret (CO-JIE), en fin d'après-midi, de la place de Gaulle, à Orléans, jusqu'à la préfecture. Environ 150 personnes se sont déplacées pour manifester leur colère ainsi que leur soutien à ces jeunes qui, selon eux, « sont menacés de l'extrême misère à la rentrée scolaire prochaine ». Ce rassemblement fait suite au décès d'un jeune mineur non accompagné. Guinéen, il avait 17 ans et avait été retrouvé mort le jeudi 27 juin 2019 au matin dans une chambre de l'hôtel du Sauvage, rue de Bourgogne, à Orléans. Alors qu'une délégation pensait hier être reçue à la préfecture, il n'en a finalement rien été. Les manifestants ont promis néanmoins de continuer leur combat. (Texte et photo Alban Gourgousse).

LE CHEF
VOUS PROPOSE
SA SÉLECTION

RESTAURANTS TRADITIONNELS

Le Rhinocéros

www.le-rhinoceros.com
OUVERT tous les midis de la semaine. Les vendredis, samedis soir et veilles de jours fériés.
Menus à partir de 13 € (le midi en semaine) 19,90 €, 24,50 €, 32,50 € + carte
Menu de groupe : TOUT COMPRIS 25 €
Le Rhinocéros c'est aussi TRAITEUR Sur réservation, selon devis.
(chèques-vacances et tickets restaurants acceptés)

Et toujours entrée gratuite au TANGO après votre dîner

Discothèque généraliste, ouvert les vendredis (soirée à thème) les samedis soirs et veilles de jours fériés

LE RHINOCÉROS ET LE TANGO
OUVERTS TOUT L'ÉTÉ

41220 ST-LAURENT-NOUAN - 02.54.87.54.50 - www.le-rhinoceros.com
discothèque Le Tango officiel

Hôtel - Bar - Restaurant **AU PONT DE BOIGNY**

Demi-pension 53 € BUFFET 13,50 € (vin, café compris) du lundi au vendredi

MENU à 25 € le week-end (apéritif, vin, café compris)

JEUDI 11 JUILLET BROCHETTE DE CANARD

Boigny/Bionne 02 38 75 21 06 / 06 95 48 98 30

Restaurateurs, si cette rubrique vous intéresse, contactez Brigida au 02 38 79 44 22 ou Caroline au 02 38 79 44 21

POLITIQUE

Dernier conseil métropolitain avant la trêve estivale

En fin d'après-midi aujourd'hui, l'hôtel de Ville d'Orléans accueille la dernière session du conseil métropolitain avant la trêve estivale. Il y sera question, notamment, du plan de déplacements urbains 2019-2028. On devrait également y voter le nouveau système de remboursement des notes de frais.

Comme cela a été évoqué lors du conseil municipal d'Orléans, lundi dernier, les élus du conseil métropolitain devraient adopter, aujourd'hui, un nouveau système de remboursement des frais de déplacement des élus. Le précédent datant de 1999.

À l'ordre du jour également de ce dernier conseil métropolitain avant la trêve estivale, le plan de déplacements urbains 2019-2028 sera présenté. Ce plan définit les principes d'organisation du transport et du stationnement des personnes et des marchandises, tous modes confondus, à l'échelle du ressort territorial de la métropole orléanaise. Approuvé en 2000, le premier plan de déplacements urbains (PDU) de la métropole avait été révisé en



OBJECTIF. De plus en plus de vélos dans la Métropole. PHOTO D'ARCHIVES PASCAL PROUST

2008. La procédure de révision du PDU a été renouvelée par une délibération de 2016.

Mais, quelles sont les ambitions de ce plan qui porte sur les dix prochaines années ? La première : « Moins d'un déplacement sur deux doit être effectué en voiture à un horizon de dix ans. » La métropole souhaite également « limiter fortement les impacts et les nuisances liées aux véhicules motorisés et de développer l'usage de véhicules à faibles émissions. » ■

Alban Gourgousse